

GÉRIATRIE

Centre de Cure Médicale Pour Personne Agée (CCMPPA)

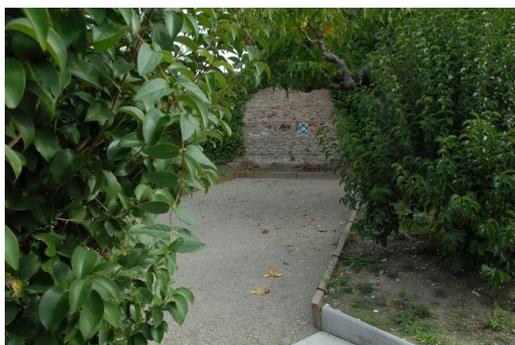
Chef de service : Dr. Claudine HARDY

Cadre de pôle : Mme Isabelle CAMPI

Cadres de santé : M. Noël ARIZA, Mme Noémie GAILLARD



CCMPPA





Présentation générale du service

Le CCMPA est un établissement qui accueille des personnes âgées dépendantes. Il est rattaché au Centre Hospitalier de Perpignan et se situe 57 Avenue Victor Dalbiez à Perpignan. Sa capacité lui permet d'accueillir 218 résidents en hébergement et 12 personnes en accueil de jour spécialisé :

- > 150 en Soins de Longue Durée nécessitant une surveillance médicale continue.
- > 58 en EHPAD (Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes) présentant une perte d'autonomie et dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale.
- > 12 personnes en accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'ALZHEIMER ou de pathologies apparentées.

Les activités :

Les missions principales de l'établissement sont:

- > D'assurer l'hébergement des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes et de les accompagner dans les gestes de la vie courante,
- > De garantir une prise en charge médicale et paramédicale des pathologies organiques chroniques et des polyopathologies de la personne âgée,
- > De prendre soin des personnes âgées dans leur globalité,
- > De formaliser un projet de vie individualisé afin de proposer des activités adaptées aux sujets âgés et permettre le maintien de leur autonomie,
- > De pratiquer des soins d'accompagnement de fin de vie et des soins palliatifs.

Les moyens :

Les patients sont accueillis en chambre individuelle ou double. Les soins sont assurés par une équipe pluridisciplinaire composée :

- > De gériatres,
- > De cadres de santé,
- > D'une intendante,
- > D'infirmiers et d'aides soignants présents 24H/24,
- > D'agents des services hospitaliers,
- > D'auxiliaires médicaux : kinésithérapeute, ergothérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste,
- > D'une psychologue,
- > D'une animatrice qui organise des activités adaptées,
- > D'une assistante sociale.

Des vacations de cardiologue et de psychiatre sont également assurées ainsi que l'intervention d'associations extérieures.

Une aumônière est à la disposition des résidents et des familles.

Une unité de 36 lits est dédiée à la prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de syndromes apparentés. Elle propose une prise en charge spécifique dispensée par un personnel formé et dispose d'un espace de déambulation et d'un jardin sécurisé.

Infos utiles:

Les admissions sont prononcées après examen du dossier de demande d'admission par une commission hebdomadaire comprenant un médecin gériatre.

Le formulaire pour constituer le dossier unique pour l'EHPAD ou pour le long séjour est disponible auprès du secrétariat du CCMPA ou directement sur internet sur le lien suivant:

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_14732.do

Les dossiers d'admissions doivent être déposés au secrétariat du CCMPA. Un rendez-vous peut être pris auprès du secrétariat avec le cadre de santé pour visiter la structure.

> Équipe médicale